

**Centre Communal d'Action Sociale
de
WAVRANS SUR L'AA**

Procès verbal de la Séance du Conseil d'Administration
en date du **03 février 2020**

Présidence : Monsieur Julien DELANNOY, Président

Présents : M et Mmes Julien DELANNOY, Olivier HENDRICK, Fabienne CAPELLE, Fernande ANNE, Anne-Marie COQUEMPOT, Murielle LEFEBVRE, Gérard CHOCHOY, Philippe DUMONT, Séverine FOUACHE, THUILLIEZ Michel,

Absents excusés : Chantal CUEGNET, CASTIER Vincent

La Commission Administrative

La Commission administrative adopte à l'unanimité le procès-verbal de la dernière réunion.

Secours exceptionnel

Monsieur le Président explique le passage en Mairie d'un administré dont la famille rencontre des difficultés financières.

Dans la mesure où ce foyer n'a pas effectué de demande de son secours de Noël 2019 malgré son éligibilité, Monsieur le Président propose de lui accorder deux bons alimentaires de première nécessité.

Sont accordés à l'intéressé un bon viande de 71.00 euros et un bon alimentation de 69.00 euros.

Point sur les colis de Noël 2019

Monsieur le Président signale que le colis supplémentaire a été déposé chez une habitante régulièrement bénéficiaire des secours du CCAS.

Les membres rapportent que les aînés sont très heureux de se voir remettre un colis. Madame CAPELLE Léone, bénéficiaire d'un colis personne hospitalisée, remercie d'ailleurs chaleureusement les membres du CCAS de continuer de penser à elle.

Madame BOIN soulève la qualité « exceptionnelle » des colis.

Madame ANNE déplore toutefois la piètre qualité de la bûche, d'autres membres la rejoignent. Il faudra revoir la question de la bûche l'année prochaine, l'idée du remplacement par une galette est soulevée.

A l'unanimité, la pintade est estimée de très bonne qualité.

Une habitante a signalé ne plus vouloir de bouteille de porto l'année prochaine. Ce produit pourrait éventuellement être remplacé par un jus de fruit.

Divers

Monsieur THUILLIEZ rappelle l'accident survenu récemment à Monsieur CAPELLE Géry. Il demande si un geste pourrait être effectué à l'égard de ce dernier afin de lui apporter réconfort et soutien.

Dans la mesure où l'état de santé actuel de Monsieur CAPELLE ne lui permet pas de profiter pleinement d'une aide du CCAS, il est proposé d'étudier la question de l'octroi d'un colis de Noël à l'occasion des fêtes de fin d'année 2020. Un courrier sera également adressé à Monsieur CAPELLE au nom du CCAS pour lui faire part de son soutien dans l'épreuve qu'il traverse.

Il s'agit probablement de la dernière réunion du CCAS de la mandature en cours, Monsieur le Président tient à remercier l'ensemble des membres pour leur investissement.

Fait à Wavrans sur l'Aa, le 03 février 2020

Le Président,
Julien DELANNOY

